

# SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL OISE-PAYS DE FRANCE

## PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL

Séance du 9 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf mars à vingt heures trente s'est réuni, au gymnase municipal de Gouvieux, le Comité syndical du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France dûment convoqué le 11 février 2021, sous la présidence de Monsieur Daniel Desse, doyen d'âge.

Nombre de membres en exercice	<b>86</b>
Nombre de membres présents	<b>72</b>
Nombre de membres ayant pouvoir	<b>5</b>

### **Etaient présents :**

**Collège des Régions :** Manoëlle MARTIN, Stéphane SALINI, Thibault HUMBERT

**Collège des Départements :** Nicole COLIN, Nicole LADURELLE, Corry NEAU, Daniel DESSE

**Collège des Communes :** Françoise DUBREUCQ, Paule LAMOTTE, Fabrice DALONGEVILLE, Thierry MARVILLE, Anne LEFEBVRE, Dimitri ROLAND, Abderhamane GUERZOU, Philippe FROIDEVAL, Célia DELAHAYE, Jean-Marie BONTEMPS, Béatrice BRUN, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Benoit THIBAUT, Frédéric SERVELLE, Jacques RENAUD, Corine TANGE, François DUMOULIN, François DESHAYES, Thierry BROCHOT, Jack PIERCHON, Cécile GAUVILLE-HEBERT, Hervé LECOEUR, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Magali MAZURIER, Cédric MORVAN, Patrice URVOY, Daniel FROMENT, Anne PHILIPPO-FLEURY, Joël BOUCHEZ, Alexis MENDOLA-RUIZ, Christophe VAN ROEKEGHEM, Cyril MOREL, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Jérôme PINSSON, Pierre BEMELS, Nicolas DE LA FOURNIERE, Jennifer MONTEIRO, Sylvie LECLAIR, Sophie TORDEUR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Dominique VERDRU, Pascale LOISELEUR, Ariane COLLARD, Didier WROBLEWSKI, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Sylvie BOCOBZA, Brice GZREZIAK, Juliette DE LOMBARDON, Guillaume LEGER, Baptiste MONMIREL, Patrick BARETT

**Avaient donné pouvoir :** Guy HARLE D'OPHOVE (pouvoir à Manoëlle MARTIN), Nathalie LEBAS (pouvoir à Manoëlle MARTIN), Denis PYPE (pouvoir à Manoëlle MARTIN), Didier RUMEAU (pouvoir à Manoëlle MARTIN), Samira AKI-AIDOU (pouvoir à Stéphane SALINI)

**Etaient excusés ou absents :** Mylène TROSZCZYNSKI, Isabelle BERESSI, Ali SOUMARE, Arnaud DUMONTIER, Jacques DELAUNE, Sébastien FERRACHAT, Jean-Paul DOUET, Xavier GAUTIER, Thibault DELECLUSE.

**Assistaient également :** Pierre CAUVET (délégué suppléant de Boran-sur-Oise), Dominique DUFUMIER (délégué suppléant de Fosses), Marie-Odile VAN OUHEUSDEN (déléguée suppléante de Mortefontaine), Hervé WEIFFENBACH (délégué suppléant de Presles), Christine COOREVITS (déléguée suppléante de Saint-Martin-du-Tertre), Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Monsieur Daniel DESSE, Vice-Président du Conseil départemental du Val d'Oise et doyen de l'assemblée ouvre la séance en félicitant les nouveaux élus communaux pour leur élection et leur engagement dans ce mandat de délégué du Parc.

Il explique que le syndicat mixte du Parc n'avait pu être réinstallé après les élections municipales car nous étions dans l'attente du décret de renouvellement du classement qui devait permettre de faire entrer les nouvelles communes dans le syndicat mixte.

Il souhaite la bienvenue aux nouvelles communes.

Puis il procède à l'installation du Comité syndical en faisant l'appel et en donnant lecture des pouvoirs.

Le quorum étant atteint, la séance peut se tenir.

## **I – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur DESSE demande qui est candidat. Monsieur de MOUSTIER, délégué de Boran-sur-Oise, se déclare candidat.

Monsieur de MOUSTIER est désigné secrétaire de séance.

## **2 – ELECTION DES REPRESENTANTS DES COMMUNES AU BUREAU**

Monsieur Daniel DESSE rappelle que suite, aux élections municipales, il y a lieu de renouveler les représentants des communes au Bureau, soit 9 postes pour les communes de l'Oise et 6 postes pour les communes du Val d'Oise.

Il indique que les services du Parc ont reçu une liste de candidats, accompagnée des déclarations des candidats, avant l'échéance fixée, conformément aux statuts. Il donne lecture de cette liste :

### Pour l'Oise :

- Patrice Marchand, délégué de la commune de Gouvieux
- Daniel Dray, délégué de la commune de La Chapelle-en-Serval
- Yves Chéron, délégué de la commune de Ver-sur-Launette
- Pascale Loiseleur, déléguée de la commune de Senlis
- Daniel Froment, délégué de la commune de Montlognon
- Anne Lefebvre, déléguée de la commune d'Avilly-Saint-Léonard
- Thierry Brochot, délégué de la commune de Creil
- James Pass, délégué de la commune de Pontpoint
- Gilles Granziera, délégué de la commune de Pontarmé

### Pour le Val d'Oise :

- Jacques Renaud, délégué de la commune de Châtenay-en-France
- Paule Lamotte, déléguée de la commune d'Asnières-sur-Oise
- Joël Bouchez, délégué de la commune de Mours
- Didier Dagonet, délégué de la commune de Béthemont-la-Forêt
- Michel Mansoux, délégué de la commune de Luzarches
- Jean-Marie Bontemps, délégué de la commune de Belloy-en-France

Constatant qu'il n'y a qu'une seule liste, Monsieur DESSE indique que les statuts stipulent que l'élection peut se faire à main levée mais que si un seul membre demande un vote à bulletin secret, le vote doit se dérouler à bulletin secret.

Il demande si quelqu'un souhaite le vote à bulletin secret.

M. MOULA, délégué de Lamorlaye et M. DESHAYE, délégué de Coye-la-Forêt demandent un vote à bulletin secret.

Il est donc procédé à l'élection des membres du Bureau pour le collège des communes, à bulletin secret.

Résultats du vote :

Nombre de bulletins : 92

Liste conduite par Patrice MARCHAND : 75

Bulletins nuls : 11

Abstentions : 6

**Sont donc élus au Bureau : Patrice Marchand, Daniel Dray, Yves Chéron, Pascale Loiseleur, Daniel Froment, Anne Lefebvre, Thierry Brochot, James Pass, Gilles Granziera, Jacques Renaud, Paule Lamotte, Joël Bouchez, Didier Dagonet, Michel Mansoux, Jean-Marie Bontemps.**

### **3 – ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA REGION ILE DE FRANCE AU BUREAU**

Monsieur DESSE propose de passer à la désignation des représentants de la Région Ile-de-France au Bureau, les statuts ayant modifié le nombre de représentants de ce collège.

Il rappelle que les statuts stipulent que le Bureau comprend 4 Conseillers régionaux désignés par et parmi le collège des représentants de la Région Ile-de-France.

Monsieur SALINI indique que Thibault HUMBERT, Samira AKI-AIDOUD, et lui-même sont candidats et qu'il ne peut pas se prononcer pour ses deux autres collègues.

**Sont donc désignés au Bureau : Stéphane SALINI, Thibault HUMBERT et Samira AKI-AIDOUD.**

Les membres du Bureau se retirent pour procéder à l'élection du Président et des Vice-présidents.

A la suite du Bureau, Monsieur DESSE donne les résultats des votes et le nom du Président et des Vice-présidents.

**Président : Patrice MARCHAND**

**Vice-Président pour les communes de l'Oise : Daniel DRAY**

**Vice-Président pour les communes du Val d'Oise : Jacques RENAUD**

**Vice-Président pour la région Ile-de-France : Thibault HUMBERT**

Il cède la présidence de la séance à Patrice MARCHAND.

Monsieur MARCHAND remercie les délégués des communes pour la confiance qu'ils lui ont témoignée par ce vote et rappelle combien il est attaché au PNR.

Il se dit très heureux d'accueillir les nouvelles communes. Il rappelle qu'en 2011, au moment d'étudier le périmètre révisé du Parc, il avait proposé d'être offensif, car l'étalement urbain est rapide et qu'il lui était apparu pertinent d'intégrer des espaces limitrophes et notamment des espaces de continuités écologiques.

Il explique qu'il s'agit à présent de mettre en œuvre la Charte révisée du Parc, qui est le document fondateur du Parc. Il rappelle les nombreuses étapes du processus de révision de la Charte et du renouvellement du classement, jusqu'au décret du Premier Ministre.

Il tient à remercier très vivement les deux Régions Hauts-de-France et Ile-de-France ainsi que les Départements de l'Oise et du Val d'Oise pour le soutien indéfectible, notamment sur le plan financier, que ces collectivités ont toujours témoigné au Parc.

Il souligne le fait que le PNR est au service des communes et que ce lien ne doit pas se limiter à la participation aux réunions du Comité syndical mais qu'il doit être constant.

Il pense aussi qu'une remontée d'informations des communes en direction du Parc et en partage avec les autres communes pourrait se faire, sur les multiples enjeux, problèmes et expériences rencontrés et menés dans les communes.

Puis il passe la parole à Sylvie CAPRON, Directrice, pour la présentation des commissions et de l'équipe du Parc.

#### **4 – PRESENTATION DES COMMISSIONS**

Sylvie CAPRON présente les commissions ainsi que l'équipe du Parc.

Monsieur MARCHAND clôt la séance en indiquant les dates des prochaines réunions :

**Mercredi 24 mars** pour un Bureau à 18H00 et un Comité syndical à 20H30

**Mardi 6 avril** pour un Bureau et un Comité syndical. Concernant le 6 avril, il propose aux communes qui disposeraient d'une grande salle permettant d'accueillir une centaine de personnes dans les conditions sanitaires actuelles et qui souhaiteraient accueillir les réunions de le faire savoir très vite à l'équipe du Parc.

La séance est levée à 23H00.

Philibert de MOUSTIER

Daniel DESSE

Secrétaire de séance

Président de séance